

JOURNEE de Pêche au GROS NO KILL

SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2015

Organisation

LA SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE PORT LA NOUVELLE

Vendredi 18 Septembre 19 Hres

BRIEFING des capitaines et enregistrements des bateaux suivis d'un Apéritif

SALLE BRONCY Avenue de la Mer PORT LA NOUVELLE

Samedi 19 Septembre Journée de Pêche NO KILL

19Hres remise des prix

Suivie à 19Hres 30 d'une

Grande THONADE au Profit du Téléthon

à l' Initiative de Madame et Monsieur Nicole et Bernard RICARD

et de la Société Nautique de Port la Nouvelle

Apéritif, entrée, Thonade, Piperade, dessert, 15 Euros par personne

Règlement de cette journée de pêche NO KILL

Pour permettre la participation d'un plus grand nombre de bateaux, toutes formes de pêche *sont autorisées. Broumé, dérive, traîne, lancer ramener etc..*

Inscription à la journée NO KILL

Montant 30 euros par bateau comprenant l'inscription et les deux apéritifs du vendredi et du samedi soir pour le capitaine et son équipage.

Les équipages devraient être composés du capitaine et de 2 équipiers minimum

Date limite d'inscription avant le SAMEDI 12 Septembre 2015

Soit par téléphone auprès du Président Bernard DAT 06 17 32 72 74 ou auprès du secrétaire Frédéric PEROTIN 06 07 68 16 35 ou Eric DOUYERE 06 95 19 32 46

soit par mail : bernard-dat@orange.fr

le règlement s'effectuera auprès du trésorier du Club, soit au Briefing du Vendredi soir, soit le samedi à 19 hres juste avant la proclamation du Palmarès et la remise des Prix.

Chaque bateau devra faire son affaire personnelle de l'achat ou non de sardines en fonction du mode de pêche choisi par le capitaine du navire

Les Hameçons doivent être simples sans ardillons, **Triples et Inox INTERDITS**

Le Capitaine du bateau doit veiller à la présence du matériel de sécurité obligatoire et être assuré pour les personnes embarquées

En aucun Cas le Club Organisateur et son Président ne pourront être tenus responsables pour tout manquement à la réglementation en vigueur.

Le Départ des Bateaux pourra se faire à partir de n'importe quel port

8 H 30 heure mise à l'eau des cannes,

17 h levée des lignes

19 h Résultats et Palmarès SALLE BRONCY Avenue de la Mer PORT LA NOUVELLE

Canal pour la manifestation le 8

Obligation avoir un appareil photo

La zone de pêche est laissée libre, les capitaines ont seulement l' obligation de donner leur position à l' organisation lors de la mise à l'eau des lignes.

Les capitaines de bateaux auront la possibilité de partir de leur port d'attache

Le départ des bateaux de Port la Nouvelle se fera à 7 heures 30

Chaque capitaine pourra adapter son horaire de départ de son port d'attache pour rejoindre son lieu de pêche sous réserve d'en informer l'organisation soit le vendredi soir au briefing, soit lors de l' inscription.

Les liaisons bateaux - podium, se feront sur **le canal 8** : (mise à l'eau des lignes, zone de pêche, départ, décroché, cassé, remise à l'eau, levée des lignes, seront ainsi signalés etc ...).

Les poissons seront mesurés, photographiés (avec la date et l'heure sur la photo, le mètre devant apparaître sur la photo), puis relâchés dans les plus brefs délais et dans les meilleures conditions. Le résultat sera annoncé au podium ou à la direction.

Les capitaines de bateaux et leur équipage ont l' obligation de venir le Samedi soir à 19 Hres pour rapporter et présenter leur carte photo et participer au palmarès et à la remise des prix.

Un Jury, composé du Président du Club d'un assesseur et d'un membre de la Fédération procédera à l'enregistrement des cartes et déterminera les gagnants ..

2 prix récompenseront les lauréats, 1^{er} prix 300 Euros en bon d'achat de matériel de Pêche, 2^{èmes} prix 200 euros .

19 Hres 30

Espace BRONCY, Avenue de la Mer PORT LA NOUVELLE

à l' Initiative de Madame et Monsieur Nicole et Bernard RICARD

et de la Société Nautique de Port la Nouvelle

au profit du Téléthon

Thonade et animations

Apéritif, entrée, Thonade, Piperade, dessert,

15 Euros par personne